

## LE MOT DU MAIRE

Chères Sazéroise, chers Sazérois,

Une année 2023 bientôt terminée, j'en profite pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

La pandémie s'est calmée mais l'on doit toujours rester prudent, et continuer à prodiguer les gestes barrières.

Une vie normale s'est installée et les différentes manifestations ont pu se dérouler normalement. Au cours de celles-ci nous avons retrouvé une très bonne convivialité.

Cette année les cours de la vie ont subi une hausse importante (alimentation, carburant, chauffage, électricité...) ces fortes augmentations pourraient amener une certaine précarité pour les personnes à faible revenu. Nous devons faire attention à notre consommation et éviter le gaspillage, surtout sur l'eau car les périodes de sécheresse se succèdent ce qui amène à un manque d'eau, nos sources auront de plus en plus de mal à se régénérer.

Au cours de l'année 2023, nous avons effectué des travaux de nettoyage et d'identification de certains lavoirs, la continuité de ces travaux devrait se dérouler en 2024.

Nous avons également créé une nouvelle aire de jeux au stade pour le plaisir des plus petits.

Le changement de certains panneaux et l'installation de nouveaux pour les lieux-dits qui n'en avait pas, s'il y a des oublis pensez à nous les signaler.

Les travaux de l'enceinte du cimetière vont se terminer. Nous prévoyons également des travaux dans le secrétariat de la Mairie et de nouvelles étagères pour les archives.

En ce début d'année 2024, la commune va être recensée. Nous avons déposé plusieurs annonces sur les journaux et avons affiché à plusieurs endroits sur la Commune afin de rechercher une personne pour effectuer le recensement de la Commune, mais nous n'avons eu aucune candidature. Nous avons donc demandé à Madame Amartin Maryline, habitante du Vigoulant qui a déjà effectué un recensement sur sa Commune, de recenser la population de Sazeray, celle-ci a accepté. Cette mission aura lieu du 17 janvier au 17 février 2024. Je vous demande donc de lui réserver un bon accueil.

Nous prévoyons la séance des vœux le **samedi 13 janvier à 15h00**, à la Salle des Fêtes de Sazeray.

Chers toutes et tous, je vous souhaite ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, une bonne année 2024 et surtout une bonne santé et plein de réussite.



Le Maire et le Conseil Municipal.

## Naissance



Aucune naissance

## Mariage

Le 13 mai : Mme Alden Laura et Mme Garçon Mélanie

Le 10 juin : Mme Capel Virginie et Mr Jacquin Jean-Pierre

Le 12 aout : Mme Plisson Sandrine et Mr Dallot Fabien



## Décès



† 2023 †

Le 20 février : Marc MOULIN

Le 29 novembre : Jackie MÉCHIN



# *La vie de la Commune en 2023*

## INFORMATION MAIRIE



Les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie au Public :

- ❖ Le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- ❖ Le samedi de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au : 02.54.30.51.04 ou par mail : [mairie.sazeray@orange.fr](mailto:mairie.sazeray@orange.fr)



Pour toujours plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : Mairie de Sazeray !

Merci à notre Secrétaire de Mairie qui répond au mieux aux attentes des Administrés et des différents services.

### **Avis aux nouveaux habitants !**

Il est demandé aux nouveaux habitants de la Commune (résidence principale et secondaire) de bien vouloir se présenter au Secrétariat de Mairie afin de pouvoir prendre un premier contact et de faire le point sur les services que la Commune propose. Merci 😊

### Nouvelle aire de jeux

Nous avons donné un petit coup de jeune à notre aire de jeu, nouvelles balançoires, tobogan réalisé sur un revêtement en caoutchouc pour sécuriser la chute de nos petits explorateurs en herbe.



## Création d'un nouveau columbarium

La commune a investi dans la fabrication d'un nouveau columbarium de 9 cases, l'ancien de 6 cases était complet.



## COMMENT S'APPELLENT LES HABITANTS DE SAZERAY ?

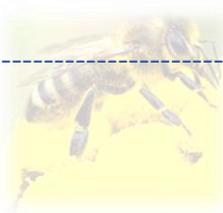
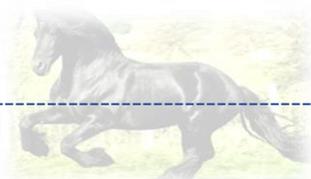
La Mairie avait réalisé auprès de la population un sondage pour choisir un nom aux habitants de SAZERAY. 68 suffrages ont été exprimés, le dépouillement des bulletins s'est déroulé pendant le Conseil Municipal du 04 juillet 2023.

La majorité des habitants de la commune a proposé comme gentilé les « Sazérois et Sazéroise »

<b>PROPOSITION FAITE PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMÉS</b>
SAZÉROIS/SAZÉROISE	18
SAZERIENS/SAZERIENNES	7
SAZERAYENS/SAZERAYENNES	5
SAZERAYOIS/SAZERAYOISE	3
SAZAYROIS/SAZAYROISE	2
SARAZIN	2
SAZERAINS/SAZERAINES	2
SAZERAYSIENS/SAZERAYSIENNES	2
SAZERAYONS/SAZERAYONNES	2
SAZERÉENS/SAZERÉENNES	2
SAZERROY/SAZERROISE	2
SAZEROI/SAZEREINE	1
SAZÉRÉCHOIS/SAZÉRÉCHOISE	1
SALVÉCIEN/SALVÉCIENNE	1
SAZERIN	1
SAZARÉCIENS	1
SAZERAYN/SAZERAYNE	1
SAZERAYLIENS/SAZERAYLIENNES	1
SAZERAYLOIS	1
SAZERÉTOIS	1
SAZERAYTOIS	1
SAZERAYGEOIS/SAZERAYGEOISE	1
SARASINOIS	1
SAZAIROIS	1
SAZERAYTIEN/SAZERAYTIENNE	1
SAZERESIENS	1
SAZERÉCOIS/SAZERÉCOISE	1
SASINS	1
SAZERAY	1
LES BAIES	1
LES GENTILLÉS	1
LES CRÉBONNAIS	1

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le choix majoritaire des habitants de Sazeray et valide « **SAZÉROIS et SAZÉROISE** »



- ★ Épicerie de Valérie : -----02.54.30.59.16
  
- ★ Apiculteur : Jean-Marc GRISON -----06.08.62.09.43  
@ [abeillesduberry@gmail.com](mailto:abeillesduberry@gmail.com) 
  
- ★ Coaching sportif : Arnaud BUTIN -----06.49.37.58.34  
@ [sport.objectif.sante36@gmail.com](mailto:sport.objectif.sante36@gmail.com)
  
- ★ Agent immobilier : Peter HOWELLS -----07.84.95.75.88  
@ [jovimmo.ph36@gmail.com](mailto:jovimmo.ph36@gmail.com)
  
- ★ Agent Commercial en Immobilier : Cynthia CHANUC -----06.2218.23.99  
@ [cynthia.hsbimmo@gmail.com](mailto:cynthia.hsbimmo@gmail.com)
  
- ★ Jump'Perform : Yannis SIMON -----06.84.99.92.10  
[www.jump-perform.com](http://www.jump-perform.com) 
  
- ★ LEETHERAPIE : Magali HEBRAS-----06.87.58.49.40  
*Harmoniser les énergies, libérer les émotions.*  
*Praticienne Bien-être à domicile.*  
@ [magathee21@orange.fr](mailto:magathee21@orange.fr) 
  
- ★ BERRY NUISIBLES : Cyrille CANIVET -----06.22.50.72.19  
Guêpes / Frelons / tous types d'insectes  
@ [berry.nuisibles@gmail.com](mailto:berry.nuisibles@gmail.com)
  
- ★ Coiffeuse : Amand'Coiff  
Permanence tous les mois, dates affichées en Mairie -----06.32.05.74.94  
@ [amandineb84@yahoo.fr](mailto:amandineb84@yahoo.fr)

## Démarches Administratives



### Carte Nationale d'Identité (C.N.I.) et Passeport

Vous devez vous rendre dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil, en présentant votre ancienne carte périmée ainsi que tous les justificatifs figurant dans la liste ci-dessous.

Votre présence est obligatoire : vous ne pouvez pas déléguer ces formalités à quelqu'un d'autre.

La carte étant devenue biométrique, avec un relevé des empreintes digitales, toutes les mairies ne sont pas équipées d'une borne permettant de recueillir ces données. Plusieurs mairies possèdent ce service. Les plus proches de Sazeray sont celles de La Châtre, Aigurande ou encore Boussac.

Attention : il est nécessaire de prendre rendez-vous pour faire refaire sa carte.

Liste des documents à fournir :

- ✓ Formulaire : Si vous ne faites pas de pré-demande en ligne, vous devrez remplir le formulaire de demande. Ce document vous est remis sur place au guichet,
- ✓ Ancienne carte : Vous devez également apporter votre ancienne carte d'identité, en original et en photocopie recto-verso,
- ✓ Photo : Vous devez joindre une photo d'identité récente (datant de moins de 6 mois) et ressemblante suivant des normes très précises (disponibles au Secrétariat de Mairie),
- ✓ Justificatif de domicile : Il faut également justifier votre adresse auprès de l'administration. Les justificatifs de domicile pour une carte d'identité peuvent prendre de nombreuses formes : avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'énergie...

### Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Votre enfant mineur doit se rendre à **l'étranger** et vous vous demandez s'il y a des formalités à respecter ?

Voici quelques réponses pour vous éclairer :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants :

- ✓ Original du formulaire **cerfa n°15646** (disponible au Secrétariat de Mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr>) signé par une personne ayant l'autorité parentale,
- ✓ Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination,
- ✓ Copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité : recto-verso, passeport : page(s) où se trouve(nt) la photo et la signature). Le justificatif d'identité doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

### Inscription sur la liste électorale de la Commune

Hors élection, vous pouvez venir au Secrétariat de Mairie vous inscrire toute l'année avec les documents suivants :

- ↳ Justificatif d'identité,
- ↳ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ↳ Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie).

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Le Recensement et  
la Journée  
Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat français s'il réside à l'étranger, dans les trois mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire.

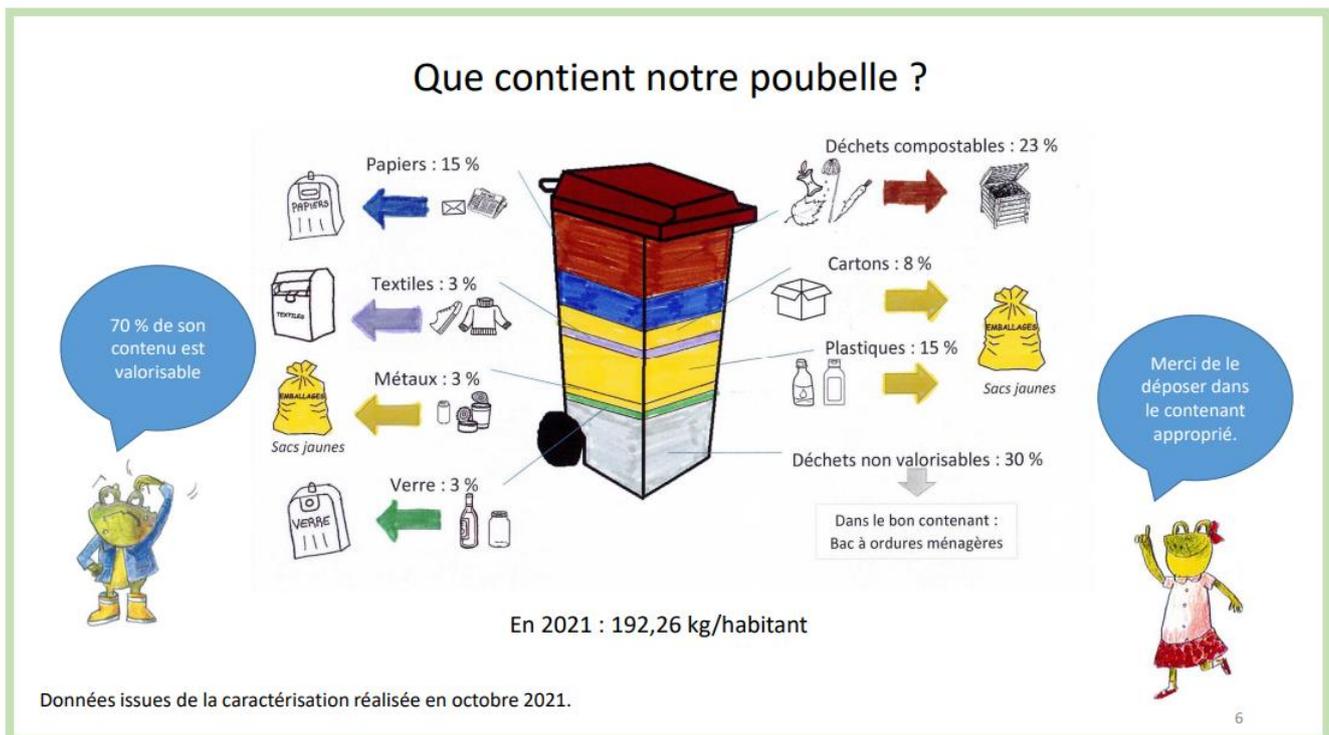
Il faudra qu'il se présente en Mairie avec sa pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...) et son livret de famille.



## SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour protéger notre environnement et faire face à l'augmentation de la fiscalité liée aux déchets, nous devons adopter des pratiques qui lui seront bénéfiques. Cela consiste à trier correctement tous nos produits recyclables.

- Mettre les déchets non recyclables dans le sac d'ordures ménagères, fermé et déposé dans le bac réservé.
- Déposer les déchets recyclables (emballages, verre, papier, etc.) dans les conteneurs collectifs ou les bennes à ordures spécifiques.
- Emporter les déchets encombrants (mobilier, gravats, etc.) à la déchetterie.
  - Composter les déchets organiques (épluchures, restes de repas, etc.)



## Conseils pratiques sur les contenants et la collecte

**Emballages :** sac jaune (ou bac jaune : habitats collectifs, collectivités ou résidences secondaires)



- Le présenter **plein** à la collecte
- **Tous** les sacs bien triés seront collectés une fois par quinzaine
- Le mettre dans un endroit **visible** par les agents
- Le **sortir la veille** (agents débutent à 5h du matin)



**Papier et Verre :** point TRI (colonnes à plastron bleu et vert)

**Ordures Ménagères :**

- Dans un **bac fourni par la collectivité** (dès novembre 2017)
- **Volume** du bac en lien avec la composition du foyer
- Les **déchets hors bac** ou bac non conforme : **non collectés**
- Sacs bordeaux supplémentaires, payants, si besoin
- Le **sortir la veille** et **visible** par les agents de collecte
- Attention au positionnement : si axe fréquenté, en retrait de la voie de circulation

Foyer 1 ou 2 personnes	120 litres
Foyer 3 personnes	180 litres
Foyer 4 personnes et plus	240 litres

**Petit rappel** : Certaines personnes n'ont pas encore retiré leur carte de déchèterie, vous pouvez encore les récupérer en Mairie aux heures d'ouverture.

## Les nouvelles consignes de tri plus faciles



**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

11

## Autres consignes de tri



JOURNAUX, REVUES, PROSPECTUS, CATALOGUES, MAGAZINES, CAHIERS, ANNUAIRES, PAPIERS, ENVELOPPES...



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX VIDÉS (SANS BOUCHON NI COUVERCLE)



RESTES DE REPAS, PAPIERS SALIS OU GRAS, MASQUES USAGERS, OBJETS EN PLASTIQUE (hors emballages)...



12

### Le service Environnement

Vous accueille au  
284, Rue Nationale à La Châtre (route de Guéret)  
Tel : 02.54.62.10.16  
@ [ambassadeurdetri@cc-lachatre-stesevere.fr](mailto:ambassadeurdetri@cc-lachatre-stesevere.fr)  
Site Internet :  
<https://serviceenvironnement.wixsite.com/tritou>

### Jours et horaires d'ouverture

**Lundi** de 09h00 à 12h00  
**Mercredi** de 13h30 à 16h30  
**Jedi** de 13h00 à 16h00

### Jours et horaires d'ouverture

Déchèterie de  
Sainte-Sévère-Sur-Indre

**Lundi, mercredi, vendredi** : de 14h30 à 18h00  
**Samedi** : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00  
(sauf jours fériés)

Accès autorisés jusqu'à  
- 11H45 (installation de plots), la déchèterie  
ferme à 12h00.  
- 17H45 (installation de plots), la déchèterie  
ferme à 18h00.



## Les projets de la Commune

- Finir la restauration du mur du Cimetière,
- Continuer les travaux de nettoyage et d'identification des lavoirs,
- Travaux de réaménagement du secrétariat de la Mairie
- Aménagement des Archives Communales,
- Numérisation des Registres d'État-Civil,
- Construction de 7 cavurnes,
- Programme annuel d'entretien de la voirie.
- 

### LES LAVOIRS DE SAZERAY

Notre commune de Sazeray comptait à peu près un lavoir par hameau, certains d'entre eux ont disparu, d'autre étaient mal entretenus.

Depuis la fin de l'année dernière, des bénévoles et un adjoint ont pris les choses en mains et après un inventaire des lavoirs existants sur la Commune, ont décidé dans l'immédiat de nettoyer 3 d'entre eux :

- le lavoir de la Courzette,
- le lavoir du Plaix
- et celui de Crebonne.

Deux autres lavoirs Saugou et Lavaupilière sont déjà entretenus et n'ont pas besoin de travaux.



Les lavoirs évoquent une période aujourd'hui révolue. Leur utilisation a été progressivement abandonnée dans la deuxième moitié du XXe siècle avec la généralisation de l'adduction d'eau dans les foyers. Les foyers s'équipent tout d'abord de bac à laver en ciment et de lessiveuse galvanisée. Puis, les machines à laver font leur apparition dans les années 1950-1960, mettant fin à une corvée redoutable. Très exceptionnellement, certaines femmes continuent à aller au lavoir pour les grosses pièces dont le rinçage nécessite beaucoup d'eau.

L'âge d'or des lavoirs n'aura duré, au total, qu'un peu plus d'un siècle. Eléments incontournables de notre patrimoine rural vernaculaire, témoins de la vie d'autrefois, les lavoirs font partie des édifices qu'il faut à tout prix conserver.

## FORMULAIRE DE CONTACT

La Mairie renouvèle le service d'aide destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap, en cas de problème climatique ou épidémique. Cette démarche nous permet de connaître leur besoin ainsi que les personnes à contacter en cas d'urgence. Nous **recommandons fortement** aux personnes isolées et n'ayant pas de famille sur la Commune, de compléter également ce formulaire pour que nous puissions intervenir en cas d'urgence.

Nous remettons à votre disposition le questionnaire à compléter et à nous retourner :

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Vivez-vous** :  Seul(e)  En couple

**Nom et prénom du conjoint** : .....

**Date de naissance du conjoint** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Téléphone fixe** : .....

**Téléphone portable** : .....

**Adresse Mail** : .....

Qualité au titre de laquelle vous vous inscrivez sur le registre :

Personne âgée de plus de 70 ans

Personne adulte handicapée

Personne adulte malade

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** .....

**Téléphone fixe** : .....

**Téléphone portable** : .....

**Adresse Mail** : .....

## **RAPPEL DES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES**

Lors du dernier Conseil Municipal, les tarifs de la location de la Salle des Fêtes sont maintenus et les tarifs **été** et **hiver** sont toujours applicables.

Voici les détails :

### **Tarifs été** (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

\*Tarifs communs pour la grande et petite salle

### **Tarifs hiver** (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

<b>Nature de la manifestation</b>	<b>Tarifs pour les Sociétés ou particuliers ayant leur siège ou domicile dans la Commune</b>
Réunions, manifestations culturelles ou scolaires (arbres de Noël, expositions, conférences ...)	<b>GRATUIT</b>
Banquets des Associations	<b>100,00 €</b> (forfait week-end ou deux jours)
Mariages et repas privés	<b>150,00 €</b>
Vins d'honneur, galettes, réceptions ...	<b>50,00 €</b>
Concours de belote, Lotos ...	<b>50,00 €</b>
Cérémonie après obsèques	<b>40,00 €</b>
Thés dansants	<b>80,00 €</b>

\*Tarifs communs pour la grande et petite salle

--> Des tarifs spécifiques sont appliqués aux Sociétés et particuliers domiciliés hors Commune (les demander au Secrétariat de Mairie).

<b>Nature de la manifestation</b>	<b>Tarifs pour les Sociétés ou particuliers ayant leur siège ou domicile dans la Commune</b>
Réunions, manifestations culturelles ou scolaires (arbres de Noël, expositions, conférences ...)	<b>GRATUIT</b>
Banquets des Associations	<b>120,00 €</b> (forfait week-end ou deux jours)
Mariages et repas privés	<b>170,00 €</b>
Vins d'honneur, galettes, réceptions ...	<b>70,00 €</b>
Concours de belote, Lotos ...	<b>70,00 €</b>
Cérémonie après obsèques	<b>40,00 €</b>
Thés dansants	<b>100,00 €</b>

### **Condition Particulière**

Toutes les associations communales ont droit à une manifestation gratuite par an.

### **Caution**

Un chèque de caution de garantie de 400,00 euros est à remettre au moment de la location.

### **Versement d'arrhes**

La moitié du règlement est à verser à la réservation.

### **Badge Alarme**

En cas de perte, il sera facturé 50,00 €.

## L'Association Familles Rurales de Sazeray

Familles rurales a pour but essentiel de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Elle peut, à ce titre, intervenir dans différents domaines.

L'Association Familles rurales propose le service de maintien à domicile, deux familles aidées par une aide à domicile. Ce service est en parti géré par le groupement de la Vallée Noire qui regroupe les associations des cantons de Sainte-Sévère et La Châtre.

**Familles rurales de Sazeray va fêter ses 40 ans de service le 9 juin 2024.**

**L'adhésion annuelle à l'association est de 24 € par famille.**

**Les activités 2023** ont commencé le 18 Janvier par un après-midi « belote et galette des rois » qui a rassemblé 35 personnes.

Ensuite **le 4 Février** célébration de Saint-Blaise suivi d'un repas et animation, 64 personnes ont participé.

**Le 30 Avril**, loto.

**Le 27 Mai**, 56 personnes présentes au voyage à Allanche pour la fête de l'Estive.

**Le 16 Août**, célébration de Saint Roch, 68 personnes ont participé.

**Le 5 Novembre**, 182 personnes ont participé au déjeuner Choucroute.

**Le 19 Novembre**, sortie à la ferme de Villentroy, 53 personnes qui en plus de bien manger ont bien rit !!!



Célébration de la messe de Saint Blaise

## Pour les activités 2024

Nous reprendrons presque le même calendrier sans le loto

**17 Janvier** : « repas galette des rois » Inscriptions au repas avant le 10 Janvier 2024

**3 Février** : Saint-Blaise, messe avec la participation de la chorale Atout cœur de Pouligny Notre Dame ensuite repas et animation. Inscriptions au repas avant le 17 Janvier 2024

**9 Juin** : Assemblée générale « 40 ans de Familles Rurales »

**16 Août** : Saint-Roch, messe et repas

**Du 26 au 31 Août** un voyage au Pays Basque et Lourdes est en préparation.

**3 Novembre** : repas choucroute

## **Le Conseil d'Administration est composé ainsi :**

Présidente : CHAUMETTE Jacqueline, tél : 02.54.30.13.87

Présidents Adjoints : CHICAUD Francis  
MAUJOIN Michel

Trésorière : DEVAUX Lydie  
Trésorière Adjointe : BRUNET Monique

Secrétaire : CASTANIÉ Pierrette

Membres : BLINET Nicole  
CHICAUD Nathalie  
MALASSENET Annie  
MALASSENET Jacques  
PEYRON Daniel  
PICHON Marie-Rose  
PROT Dom  
YVERNAULT Clémentine

## Le Comité des Fêtes



Repas entre les membres du Comité des Fêtes



Ravitaillement au Château du Mont lors de la randonnée pédestre

### Les activités pour 2024 :

06 Janvier : Concours de belote

23 Mars : Coq au vin

05 Mai : Randonnée

04 Août : Fête Annuelle

### **Le Conseil est composé ainsi :**

Président : BRUNET Didier

Vice-Président : CHAUMETTE Pascal

Trésorière : BRUNET Monique

Trésorier Adjoint : MOULIN Mathieu

Secrétaire : MARATHON Sophie

Secrétaire Adjointe : YVERNAULT Clémentine



## **\*\* L'Entente Sportive Sazeray Vigoulant Vijon – ESSVV \*\***

Notre équipe sénior est répartie cette saison en 3<sup>ème</sup> division et compte un effectif de 32 licenciés : 24 joueurs, 2 dirigeants, 5 licenciés dirigeants membres du bureau (dont 1 licencié joueur) et 1 arbitre, M LABRINSSI Mohamed. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles recrues cette saison et aux blessés revenus : Jérémy Guillot, Léo Bouquin, Pierre Antoine Bouet, Aurélien Chaumette et Cédric De Gryse.

Le dynamisme au sein du club est bon et les joueurs sont très engagés. D'ailleurs, toute autre personne voulant intégrer et s'investir dans l'association sera accueillie avec plaisir.

Notre assemblée générale s'est déroulée en juin 2023. Le bureau a été réélu. Voici sa composition :

Président d'honneur : Mr Brunet Didier

Président : Yann Amartin

Trésorière : Lamy Martine

Secrétaire : Aurélie Auclair

Président Adjoint : Richard Grandjean

Trésorier adjoint : Thomas Luneau

Secrétaire adjoint : Simon Auroy

Rémi Dallot et Anthony Devaux ont gardé les fonctions d'entraîneurs de l'équipe. Les entraînements se déroulent le vendredi soir, au stade Jean Palou de Sazeray ou au gymnase de Sainte Sévère sur Indre.

Voici le calendrier des matchs en championnat :

MATCHS ALLER*			MATCHS RETOUR*	
<b>D. 10 SEPTEMBRE</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – ARDENTES AS</b>	<b>15H</b>	<b>D.04 FEVRIER</b>
<b>S. 23 SEPTEMBRE</b>	<b>20 H</b>	<b>ENT ST PCO 1 – SAZERAY</b>	<b>15H</b>	<b>D.18 FEVRIER</b>
<b>D. 8 OCTOBRE</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – BVN 2</b>	<b>15H</b>	<b>D. 25 FEVRIER</b>
<b>D. 22 OCTOBRE</b>	<b>15H</b>	<b>MERS MONTIPOURET - SAZERAY</b>	<b>15H</b>	<b>D.10 MARS</b>
<b>D. 5 NOVEMBRE</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – 2FC2S</b>	<b>15H</b>	<b>D. 17 MARS</b>
<b>D. 12 NOVEMBRE</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY - BAS BERRY FC 1</b>	<b>15H</b>	<b>D.24 MARS</b>
<b>D. 26 NOVEMBRE</b>	<b>14H30</b>	<b>FC VALP 36 2 – SAZERAY</b>	<b>15H</b>	<b>D. 07 AVRIL</b>
<b>D. 03 DECEMBRE</b>	<b>14H30</b>	<b>SAZERAY – JEU LES BOIS 1</b>	<b>15H</b>	<b>D.14 AVRIL</b>
<b>D. 17 DECEMBRE</b>	<b>14H30</b>	<b>SAZERAY – USAP 2</b>	<b>20 H</b>	<b>S. 18 MAI</b>
<b>D. 14 JANVIER</b>	<b>12H30</b>	<b>MONTGIVRAY 3 - SAZERAY</b>	<b>15H</b>	<b>D. 21 AVRIL</b>
<b>D. 21 JANVIER</b>	<b>15H00</b>	<b>SAZERAY – US LA CHATRE</b>	<b>19 H</b>	<b>S. 04 MAI</b>

\* *Sous réserve de toutes modifications*

L'équipe est aussi inscrite en coupe de l'Indre et challenge Henri Legros. Nous venons d'être éliminé en coupe de l'Indre après une défaite contre l'équipe de Touvent. Le 29 octobre 2023, nous avons joué notre 1<sup>er</sup> match en coupe Henri Legros contre l'équipe FCBB et nous avons gagné 3 à 2 après prolongations.

En plus de la pratique sportive, le club a à cœur de reconduire ces diverses manifestations.

Un **concours de pétanque** a été organisé le **samedi 9 septembre** au stade de Sazeray : 36 équipes ont participé à cette belle journée !

Un **concours de belotte** est prévu le **samedi 10 février 2024** au soir, à la **salle des fêtes de Vigoulant**.

Il y aura également la **vente traditionnelle des calendriers**.

L'été dernier, le samedi 24 juin, le club a fêté ses **40 ans** au **stade de Sazeray** en présence des anciens joueurs, dirigeants et bénévoles liés au club depuis toutes ces années. Une très belle journée anniversaire pour tous !

Nous souhaitons remercier les municipalités de Vigoulant, Sazeray et Vijon pour leur soutien permanent à la vie du club et nous comptons sur la présence de nombreux spectateurs pour venir encourager nos joueurs.

Le bureau de l'ESSVV



## La Société de Chasse de Sazeray

Pascal CHAUMETTE et les chasseurs de la Société Communale de SAZERAY vous invitent à participer  
à leur déjeuner dansant animé par Etienne DENORMANDIE  
**Le DIMANCHE 10 MARS 2024 à 12H30 à la Salle des Fêtes de SAZERAY**

### Menu

Kir

Terrines des Chasseurs

Potée Berrichonne

Salade / Fromage

Creusois avec sa crème anglaise

Blanc et rouge à discrétion

**PRIX** : 25,00 € par personne

### Bulletin de Réservation

**Nom et Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Numéro de téléphone** : .....

**Nombre de participants** : ..... x 25€ = .....

**Nous souhaitons être à la même table que** : .....

#### **Renseignements et réservations jusqu'au dimanche 05 mars 2023.**

Pascal CHAUMETTE, 28 Avenue de la Marche - 36160 SAZERAY : 06.13.82.63.98

Patrice AMARTIN, 25, Beaumerle - 36160 SAZERAY : 06.80.57.18.45

Gaston TOUCHET, 208 Avenue de la Forêt, 36330 LE POINCONNET : 02.54.22.59.47,  
09.64.46.98.19 ou 06.63.82.45.58

**Date et signature**



# La fibre optique



Vous n'êtes pas sans croiser sur nos routes, des camions avec des poteaux et des rouleaux de câbles, en effet la Société AXIONE est en train de préparer l'installation de la fibre optique, de nouvelles lignes sont rajoutées sur les lignes déjà existantes.

La Première partie des travaux concerne les villages suivants :

- Crebonne
- Tesselet
- La croix des Chanceaux
- Beaumerle
- Le plaix
- Le Brolet
- Saugou
- Les Bergères
- Lavaubonneuil
- Le Mont

Le raccordement est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Une réunion d'information publique sera prévue avant le raccordement.

Dans les villages suivants les travaux s'effectueront dans le 2<sup>ème</sup> semestre :

- Le Bourg
- Tesseau
- Les Petits Correix et le Grand Correix
- Sèvres
- Les Barres
- Le Chagnat
- Villard
- Pouzoult
- Le Poirier
- Belfat
- La Croix des Ternes





*Toute l'Équipe du Conseil Municipal  
Vous souhaite une bonne année 2024*



